

MOTION CNESER PRÉSENTÉE PAR LE SNESUP-FSU

LE CNESER : DERNIER DE CORDÉE ?

Le CNESER plénier de septembre permet habituellement au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) de présenter ses orientations pour la nouvelle année universitaire. Cette année, les membres du CNESER plénier, comme d'ailleurs ceux du CSLMD, devront attendre que Mme Vidal ait présenté son programme à la presse. Et il faudra attendre le 21 septembre pour tirer un bilan définitif de Parcoursup, procédure conçue sans que le CNESER y soit associé. En même temps, Frédérique Vidal et Jean-Michel Blanquer ont demandé à l'IGAENR et à l'IGEN de faire, entre autres, le suivi de la loi ORE et donc de Parcoursup.

Sans attendre les résultats définitifs de Parcoursup, les chiffres du MESRI démontrent que les moyens humains ne sont pas à la hauteur pour accueillir dans de bonnes conditions, lors de cette rentrée universitaire, l'ensemble des jeunes aspirants aux études dans l'enseignement supérieur et le service public de l'orientation n'a pas été soutenu malgré les annonces de la loi ORE.

Le CNESER, instance démocratiquement élue et représentative de l'ensemble de la communauté de l'ESR, doit cesser d'être constamment tenu à l'écart des réformes impactant l'ESR. Il demande à être associé aux travaux d'analyse du bilan de Parcoursup et de la loi ORE ainsi qu'aux autres missions confiées à l'IGAENR et l'IGEN, et plus précisément à la mission d'analyse du processus d'entrée en master, cela en lien avec le CSLMD.

L'enseignement supérieur ne peut se construire sans dialogue social avec les membres de la communauté, y compris les étudiants, premiers concernés par les réformes engagées par Madame la Ministre.

Les méthodes de travail en CNESER ne permettent pas à ses membres de jouer pleinement leur rôle de représentants (calendriers non respectés, ordres du jour tardifs ou modifiés, projets de textes envoyés en dernière minute, durée incompatible avec des échanges approfondis, non-prise en compte des amendements et votes majoritaires...). La recherche intégrée au CNESER à la suite de la suppression du CSRT reste marginale dans les débats. À ce titre, le CNESER apprécie la présence, aujourd'hui, du nouveau DGRI. Enfin, la demande de revoir les droits syndicaux pour permettre aux élus d'effectuer leur mandat dans de bonnes conditions est restée lettre morte. Tous ces points doivent être traités avant l'installation du futur CNESER en 2019.

En cette rentrée 2018, les membres élus du CNESER exhortent la ministre à la concertation et au respect d'une instance élue : le CNESER. De nombreux chantiers sont en cours et doivent être conduits en prenant le temps nécessaire pour recueillir les expertises de chacun. Ce sont des conditions indispensables pour faire de l'ESR, d'une part un lieu de questionnement et d'exercice de l'esprit critique, et d'autre part, d'émancipation et de réussite de tous les étudiants. ■

POUR : 11 SNESUP-FSU, SNCS-FSU,
UNEF, CGT, SNPTES
CONTRE : 3 FAGE, CPU, CFE-CGC
ABST. : 11 SGEN-CFDT, PEEP